

Millerand va démissionner

M. François Marsal accepte de former le Ministère qui portera au Parlement le message présidentiel

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

M. Millerand, après avoir consulté un grand nombre de personnalités parlementaires s'est rendu compte de l'impossibilité de former un Ministère de gauche.

Etant donné les refus successifs qu'il a éprouvés de la part des Sénateurs et des Députés, capables de former un Gouvernement, s'appuyant sur une majorité républicaine avancée M. Millerand a eu recours à M. François Marsal qui a accepté.

Il est convenu que M. François Marsal ne forme ce gouvernement provisoire que pour aller porter devant les Chambres le message par lequel le Président de la République annoncera qu'étant mis dans l'impossibilité de former le Gouvernement qui réponde aux vœux du pays, il donne sa démission de Président de la République.

Il annoncera dans ce message qu'il a été le fidèle et respectueux gardien de la Constitution et que dans tous ses discours, n'a fait que refléter l'opinion des gouvernements responsables.

Il est probable que mardi, M. François Marsal ayant constitué son Ministère qui ne comprendra pas moins de 10 ministres nous dit-on, se rendra à la Chambre et au Sénat pour donner lecture du message présidentiel.

On prévoit que la séance de la Chambre sera particulièrement chaude et animée.

La nomination des nouveaux Ministres paraîtra mardi matin au "Journal Officiel".

Il est probable que M. Marsal présentera ce dimanche soir ou demain le nouveau Gouvernement au Président de la République.

La démission de M. Millerand, entraînera la réunion du Congrès de Versailles qui se tiendra sans doute, dimanche prochain.

Les consultations de M. Millerand

Paris, 7. — Les consultations sur la situation ministérielle, auxquelles le Président de la République a procédé ce matin, ont eu le même caractère que les précédentes : Elles confirment l'impression que le chef de l'Etat a conçue l'homme politique appelé à constituer le nouveau Cabinet.

Si la personnalité à laquelle songe le Président de la République pour la succession de M. Poincaré accepte la mission qui lui sera confiée, le Cabinet pourrait se former assez rapidement.

De 10 h. à 10 h. 30, M. Millerand a conféré successivement avec MM. Landry, député de la Corse et Archimbaud, député de la Drôme.

Ce dernier est vice-président du Comité exécutif du Parti Radical et Radical-Socialiste. Le Président de la République a conféré, de 11 h. à 11 h. 30 avec M. Fernand Faure, sénateur de la Gironde, interrogé à sa sortie de l'Élysée, le sénateur de la Gironde a déclaré :

"Mon impression est que la crise ministérielle sera dénouée dans les 24 ou 48 heures. Le seul désir que j'ai exprimé au Président de la République est qu'il faille agir rapidement, ceci dans l'intérêt de tout le monde".

M. Bouyssou député des Landes, a été reçu à 11 h. 30. Interrogé à sa sortie de l'Élysée par les journalistes, M. Bouyssou a répondu :

Nous avons le président et moi, des amis communs et des idées communes, puisqu'il est radical-socialiste. Un point, c'est tout. A 11 h. 50, M. Driard, député de l'Orne, était introduit. Interrogé à l'issue de son entretien avec le Président de la République, M. Driard s'est borné à répondre évasivement sur le mode ironique :

Le cran, la bonne grâce et le désintéressement existent chez M. Millerand. Je vous quitte sur ces mots, a ajouté M. Steeg. Je ne vous en dirai pas plus.

Un Ministère... de toute façon

Paris, 7. — Dans les couloirs du Sénat, M. Steeg a confirmé qu'il n'avait pas accepté l'offre de constituer un ministère en donnant ses raisons au Président de la République.

D'une façon générale, on paraît convaincu que le Président de la République va de toute façon, constituer un ministère qui se présentera devant le Parlement mardi ou mercredi.

M. Poincaré à l'Élysée

Paris, 7. — A 7 heures 1/4, M. Poincaré est arrivé à l'Élysée. Son entrevue avec le Président de la République a duré exactement un quart d'heure. En quittant l'Élysée, le président du conseil démissionnaire, a déclaré que l'objet de sa conversation avec le chef de l'Etat avait été nécessaire uniquement pour l'expédition des affaires courantes.

LE CABINET DU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 7. — M. Painlevé, président de la Chambre des députés a constitué son Cabinet comme suit : Chef de Cabinet : M. Pierre Appel ; chef adjoint du Cabinet : M. Jean Bourguignon ; chef du secrétariat particulier du président : M. Mirel M. Heibronner, maître des requêtes au Conseil d'Etat est détaché temporairement auprès du président de la Chambre des députés. Le docteur Le Moind est détaché temporairement auprès du président de la Chambre des députés.

M. François Marsal accepte de former le Cabinet

Paris, 7. — Le Président de la République a demandé ce soir à M. François Marsal, ministre des finances, de constituer le cabinet.

M. François Marsal a accepté. En quittant l'Élysée, M. Marsal a déclaré : "Je commencerai mes démarches demain matin à 9 h. 30, au ministère des finances. Je compte avoir constitué mon cabinet lundi soir et pouvoir me présenter mardi devant la Chambre."

bureau, a été battu, ainsi que MM. Leredu, Lafarge et Prevet.

Troisième bureau. — Sont élus : MM. Jean Bosc, Dezarnaud, Bovier-Lapierre et Jean Loquin.

Quatrième bureau. — Sont élus : MM. Maurice Durail élu au premier tour, Sont élus au second tour : MM. Ansel, Tinguy du Pouet et Pierre Harnel. M. Marius Moutet, l'auteur de la proposition pour laquelle la commission des crédits est nommée, candidat au quatrième bureau avec M. Robert et MM. Pierre Robert et Tranchant, ne sont pas élus.

Cinquième bureau. — Sont élus : MM. Vincent Auriant, L. Queuille, Antoine Borrel et Goude.

Sixième bureau. — Sont élus : MM. Haudes, Paul-Boncour, Lamoureux, Belouche, MM. Landry et Louis Dubois, Bokanowski, rapporteur de la commission des finances de l'ancienne Chambre sont battus.

Septième bureau. — Sont élus : MM. Herriot, Varenne, Camille Picard, Dalbiez.

Huitième bureau. — Au 1er tour, MM. Mistral, Bénézet et Guillaumeon, M. Berthod est élu au second tour, après ballottage avec M. Reibel.

Neuvième bureau. — MM. Leboucq, Chassaingne Guyon, Sémel, Baréty.

Dixième bureau. — MM. Ossola, William, Bertrand, Antériou et Bouillon.

Onzième bureau. — MM. Camille Chautemps, Paul Morel, Compère-Morel et Klotz.

Cette Commission des crédits comprend donc : 19 radicaux-socialistes, 5 républicains socialistes, 12 socialistes (S.F.I.O.), 2 gauche radicale, 2 républicains de gauche et 4 membres de l'Union républicaine démocratique. La grande majorité de cette commission appartient donc au groupe du cartel des gauches.

M. HERRIOT, PRÉSIDENT

Paris, 7. — La Commission des crédits, nommée ce matin dans les bureaux, s'est réunie cet après-midi à 14 h. 30 et a aussitôt procédé à la nomination de son bureau.

Ont été élus à moins levés : président, M. Herriot ; vice-présidents, MM. Viollette, Dumesnil, Bedouce, Mistral ; secrétaires, MM. Baréty, Lamoureux, Berthod, Auriant, Loquin, Camille Picard ; rapporteur général, M. Camille Chautemps.

PAS DE RÉUNION IMMÉDIATE

Il résulte des déclarations des membres de la commission des crédits que celle-ci qui s'est réunie après la nomination de son bureau, ne se réunira pas avant trois ou quatre jours.

La proposition Communiste à la Chambre

Retirer tout crédit à M. Millerand M. Painlevé donne lecture d'une motion du Groupe Communiste invitant la Chambre à se réunir demain pour voter une proposition tendant à retirer tout crédit à l'Élysée (exclamations).

Cette motion est déclarée irrecevable par le président qui se propose de lever la séance. La Chambre dit Berthod, ne doit pas se séparer sans voter la mesure que nous demandons en présence de la carence du Gouvernement.

Voix au centre : "Mais vous y êtes au Gouvernement. BERTHON. — Et de la trahison de l'Élysée (violentes protestations, nombreux bancs).

Dans le tumulte, on n'entend pas les observations sévères que M. Painlevé fait à l'orateur communiste.

Au centre et à droite on crie : Censure, censure.

La Chambre se réunira aujourd'hui M. Painlevé menace Berthod de lui retirer la parole. L'orateur communiste conclut alors en demandant à la Chambre de siéger en permanence jusqu'à ce que M. Millerand soit parti (applaudissements sur les bancs communistes).

Après discussion M. Painlevé met aux voix

le renvoi à la date la plus éloignée c'est-à-dire à mardi. Ce renvoi est repoussé par 337 voix contre 14. Le renvoi à lundi est également repoussé et finalement le renvoi à demain à 17 heures est voté sans opposition.

Le texte de la Motion

Voici le texte de la motion communiste dont lecture a été donnée à la séance de la Chambre :

La Chambre des députés se réunira demain 8 juin à 15 heures ; elle inscrira à son ordre du jour : 1° la question présidentielle.

Nous proposons que la Chambre émette un vote clair pour affirmer sa volonté de voir le chef de l'exécutif se démettre immédiatement de ses fonctions ; 2° La proposition de la Commission des crédits nommée ce matin dans les bureaux.

Nous proposons que la Commission des Crédits reçoive mandat de l'Assemblée, de refuser la sanction de tous crédits au président de la République, qui ne veut pas se soumettre aux décisions formulées le 11 Mai par le peuple français.

LES VALIDATIONS D'ÉLECTIONS

Paris, 7. — La séance de la Chambre s'était ouverte à 15 h. 40. L'ordre du jour appelle d'abord la discussion des conclusions du 3e bureau tendant à valider les élections des Côtes-du-Nord.

Personne ne demandant la parole, les conclusions furent adoptées sans opposition.

En conséquence, MM. Le Trocquer, de Chappedelaine, Serandour, Goullou, Le Guen, Elpivent, Voltron et Le Fric furent admis.

De même furent validés sans débat les élections de MM. Bouvery, Paul Faure, Théobretin, Maître, Faisant, Maupoll, Noël et Bonin, de la Seine-et-Loire.

Pour un front unique des forces ouvrières

Le Comité Directeur du Parti Communiste a adressé aux ouvriers et paysans, un appel du parti disant notamment :

"Le prolétariat sait qu'il peut faire confiance au Parti Communiste dont il connaît l'organisation solide, la discipline et les militants éprouvés."

Nous lançons dès maintenant un appel pressant à toutes les organisations ouvrières pour sceller d'urgence un solide front unique sur les objectifs suivants :

Résistance à l'offensive politique de la réaction élyséenne ; Départ immédiat de Millerand ; Amnistie générale ; Evacuation de la Ruhr.

Une chose est en tout cas certaine : le Parti Communiste se mettra résolument et vigoureusement au travers des entreprises fascistes de Millerand et de sa bande, militariste.

Le Comité Directeur du Parti Communiste.

POUR LA REPRISE DES RELATIONS AVEC LA RUSSIE

Stockholm, 7. — « Le Stockholm Tidning » publie un message de Moscou d'après lequel les groupes radicaux français qui s'appellent à constituer le ministère seraient envoyés deux représentants à Moscou pour y discuter les conditions de la reprise des relations diplomatiques.

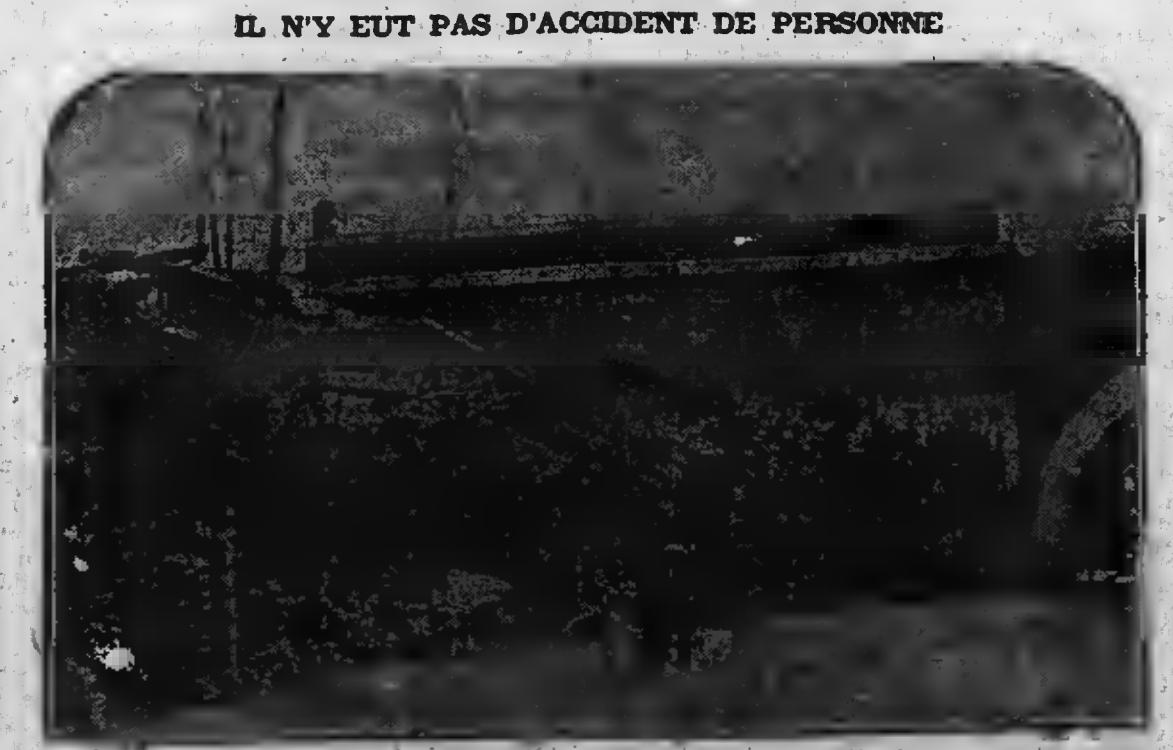
La question principale serait celle de la reconnaissance des délégués.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Temps très médiocre. Vent de Sud à Sud-Ouest, 6 à 8 mètres. Ciel couvert avec quelques pluies. Orages possibles. Température minimum 14°.

Un tamponnement en gare de Croix-Wasquehal

IL N'Y EUT PAS D'ACCIDENT DE PERSONNE



LE PONT DE WASQUEHAL, D'OU L'ON PEUT VOIR LES DEBRIS D'UN WAGON

Un accident s'est produit hier matin, vers 2 heures 15, en gare de Croix-Wasquehal. Une rame de wagons de charbon, que venait d'amener le train 5222, entraîné sur une déclivité par suite d'une poussée de la locomotive conductrice, est partie à la dérive sur une voie principale. Le train mixte 3963 arrivait alors. Un choc se produisit Le

Nos grandes épreuves sportives LE IIe CRITERIUM CYCLISTE (Amateurs) remportera un succès sans précédent

La masse des concurrents Lesquels des 167 coureurs régionaux inscrits s'élancent ce matin sur les routes du Nord et de l'Aisne reurs régionaux inscrits s'affirmeront champions?

C'est ce matin à 7 heures précises que sera donné sur la route de Douai, à la sortie de Ronchin, le départ de notre deuxième Critérium cycliste (Amateurs) du Nord de la France.

On se rappelle l'énorme succès remporté l'an dernier par notre première épreuve du genre. Nos lecteurs et tous les sportifs n'ont sûrement pas oublié le triomphe du premier Critérium international couru il y a quinze jours.

L'épreuve d'aujourd'hui ne le cède en rien aux précédentes. Elle est exceptionnelle, émouvante et captivante. Jamais, en effet, épreuve régionale n'a réuni un tel lot de coureurs. Sur le dur circuit à parcourir, c'est 167 coureurs sportifs en effet, qui s'élancent ce matin à la conquête de la gloire.

Asiètera-t-on cette fois, comme l'an dernier, à une lutte épique, se terminant par le triomphe d'un futur champion? Tout porte à le croire. Parmi les nombreux amateurs participants, se trouvent en effet, quantité de jeunes gens, qui ont déjà fait leurs preuves, et qui n'attendent qu'une épreuve comme la nôtre, pour affirmer définitivement leur classe, sports du sport cycliste.

L'organisation de l'épreuve, sous les règlements de la F. O. C. N., n'a été en rien à cette de l'an dernier. Elle y a quinze jours. Partout, les Municipalités, nos rédacteurs et correspondants, les sociétés cyclistes et sportives, nous ont assuré leur concours. Dans les grands centres à traverser, comme dans les plus petits hameaux, le foule attend impatiemment nos jeunes lutteurs, leur réservant le plus chaleureux accueil.

A n'en point douter notre deuxième Critérium cycliste Amateurs, remportera un succès digne de nos efforts, un succès triomphal et sans précédent.

Louis DESPLANQUES Président de la F. O. C. N.

Maurice VANSTAVEL Secrétaire-Général de la F. O. C. N.

Fernand GENIOT Vice-Président de la F. O. C. N.

M. ANTROP Trésorier de la F. O. C. N.

Les engagés

- 1 DEMOOR Lucien, La Madeleine. 2 POTTIER Marcel, Mons-en-Baroeul. 3 HOFFMAN Marcel, Mons-en-Baroeul. 4 DAUCHY Auguste, Lille. 5 BELONG Alfred, Lille. 6 DHAESE Guillaume, Fives. 7 VANDERSTRAETEN Ferd, Hellemmes. 8 BOUSSAULT Jean, Lille. 9 DUMESTRE Albert, Lille. 10 WIMBE Jules, La Madeleine. 11 VINTAER Joseph, La Madeleine. 12 MATHY Raymond, Lille. 13 WINDELS Jules, La Madeleine. 14 BEURRIER Albert, La Madeleine. 15 VANDENKERKOVE J., La Madeleine. 16 BERZIN Adrien, La Madeleine. 17 DE WILDER, Hubert, La Madeleine. 18 HOCHARD Charles, La Madeleine. 19 DANNEQUIN André, Haubourdin. 20 SASSER Michel, Haubourdin. 21 MARTEL Jules, Haubourdin. 22 FORTETIER Marcel, Haubourdin. 23 GRAYMON Géraud, Haubourdin. 24 CHOLET Henri, Lille. 25 BREGIA Henri, Lille. 26 DANNELS Camille, Lille. 27 BRÉGOT Guiseppe, Lille. 28 WILERS Charles, Cantelers. 29 CRAMETTE Robert, Lille. 30 DELOURTE René, Lille. 31 SASSER Michel, Haubourdin. 32 DANGHEMONT Maurice, Lomme. 33 CAPPELLE Léon, Lomme. 34 NOELS Emile, Lille. 35 MATHY Robert, Lomme. 36 MONSEUR Georges, Lille. 37 MESNIL Marcel, Lille. 38 CRYLLE Jacques, Lille. 39 ROBIE Robert, Hailluin. 40 GAILLARD Edmond, Lille. 41 X... 42 X... 43 X... 44 X... 45 X... 46 X... 47 X... 48 X... 49 X... 50 X... 51 X... 52 X... 53 X... 54 X... 55 X... 56 X... 57 X... 58 X... 59 X... 60 X... 61 X... 62 X... 63 X... 64 X... 65 X... 66 X... 67 X... 68 X... 69 X... 70 X... 71 X... 72 X... 73 X... 74 X... 75 X... 76 X... 77 X... 78 X... 79 X... 80 X... 81 X... 82 X... 83 X... 84 X... 85 X... 86 X... 87 X... 88 X... 89 X... 90 X... 91 X... 92 X... 93 X... 94 X... 95 X... 96 X... 97 X... 98 X... 99 X... 100 X... 101 X... 102 X... 103 X... 104 X... 105 X... 106 X... 107 X... 108 X... 109 X... 110 X... 111 X... 112 X... 113 X... 114 X... 115 X... 116 X... 117 X... 118 X... 119 X... 120 X... 121 X... 122 X... 123 X... 124 X... 125 X... 126 X... 127 X... 128 X... 129 X... 130 X... 131 X... 132 X... 133 X... 134 X... 135 X... 136 X... 137 X... 138 X... 139 X... 140 X... 141 X... 142 X... 143 X... 144 X... 145 X... 146 X... 147 X... 148 X... 149 X... 150 X... 151 X... 152 X... 153 X... 154 X... 155 X... 156 X... 157 X... 158 X... 159 X... 160 X... 161 X... 162 X... 163 X... 164 X... 165 X... 166 X... 167 X... 168 X... 169 X... 170 X... 171 X... 172 X... 173 X... 174 X... 175 X... 176 X... 177 X... 178 X... 179 X... 180 X... 181 X... 182 X... 183 X... 184 X... 185 X... 186 X... 187 X... 188 X... 189 X... 190 X... 191 X... 192 X... 193 X... 194 X... 195 X... 196 X... 197 X... 198 X... 199 X... 200 X...

Le communiqué présidentiel

Paris, 7. — La présidence de la République a communiqué la note suivante à la fin de la séance :

"Le Président de la République a reçu, samedi matin, MM. Piétri, député ; Landry, ancien Ministre de la Marine ; Archimbaud, député ; Fernand Faure, sénateur ; Bouyssou, député des Landes et Driard, député."

"A midi 20, M. Magnin est venu à l'Élysée pour faire visite au Président de la République. Il n'avait aucun caractère consultatif."

"M. Steeg se rendra samedi après-midi, vers 15 heures, à l'Élysée, pour s'entretenir avec M. Millerand."

L'entrevue Millerand-Steeg

"JE NE SUIS PAS UN HOMME A PRESSENTIR A DIT LE GOUVERNEUR"

Paris, 7. — A 13 h. 15, M. Steeg, sénateur, gouverneur général de l'Algérie, arrive à l'Élysée.

Le Président de la République s'est entretenu avec M. Steeg pendant trois quarts d'heure environ.

En quittant l'Élysée, le Gouverneur général a déclaré : "Le Président de la République comme moi, nous avons parlé de la situation. Avez-vous des pressentiments? Regardez-moi bien. Je ne suis pas un homme à pressentir. Allez-vous revenir à l'Élysée? Je ne reviens certainement pas. D'ailleurs, que suis-je? Gouverneur général de l'Algérie. Il y a là-bas une population indigène et européenne qui m'aime beaucoup. Voulez-vous que je l'abandonne? "

"LE PRÉSIDENT ACCOMPLIT UNE BESOGNE CONSTITUTIONNELLE"

Je resterais donc à mon poste jusqu'à ce qu'un futur Gouvernement me remplace. Le chef de l'Etat est un grand ami, je l'aime beaucoup ; je ferai tout ce que je pourrai, mais ce qui est inutile, je ne le ferai pas. Le Président accomplit en ce moment une besogne constitutionnelle. A l'achèvement de la tâche."

M. FRANÇOIS MARSAL

"Je donnerai lecture d'un message du Président de la République qui désire être en relations avec le Parlement par la voix d'un ministère. Les Chambres discuteront ce message et mon programme politique. Elles voteront. Les résultats du vote donneront alors à la situation politique, le dénouement constitutionnel souhaité par le Chef de l'Etat."

M. Marsal continue : "Je tiens à exposer très brièvement notre rôle de ministre et à transmettre le message de M. Millerand en vue d'obtenir le vote sur la question présidentielle actuellement posée."

La Commission des Crédits a été constituée

Son premier soin : examiner la suppression du budget

Paris, 7. — On sait que le premier soin de la Commission des Crédits sera d'examiner la proposition de loi de M. Marius Moutet, tendant à abroger l'article 213 de la loi du 30 juin 1923 c'est-à-dire à supprimer le budget, à partir du 1er juillet prochain et à le remplacer par des douzièmes provisoires. De ce fait, la nomination des membres de cette commission revêt un caractère nettement politique. Aussi, afin d'obtenir la majorité à cette commission, les groupes de gauche : radicaux-socialistes, républicains-socialistes et socialistes se sont entendus pour présenter dans chacun des bureaux, la même liste de candidats.

Les groupes de la minorité se sont également mis d'accord pour opposer par bureau une liste unique de quatre candidats à celle de leurs adversaires.

L'ÉLECTION DES HUIT BUREAUX

Voici le résultat des élections pour la commission des crédits :

Sont élus : Premier bureau : MM. André Fallières, J.-L. Dumesnil, Pierre Renaudet et Bedouce.

Deuxième bureau. — Sont élus : MM. Léon Meyer, Margaine, Viollette, Volin, M. Driard, président de la commission des finances de l'ancienne Chambre, candidat au deuxième

bureau, a été battu, ainsi que MM. Leredu, Lafarge et Prevet.

Troisième bureau. — Sont élus : MM. Jean Bosc, Dezarnaud, Bovier-Lapierre et Jean Loquin.

Quatrième bureau. — Sont élus : MM. Maurice Durail élu au premier tour, Sont élus au second tour : MM. Ansel, Tinguy du Pouet et Pierre Harnel. M. Marius Moutet, l'auteur de la proposition pour laquelle la commission des crédits est nommée, candidat au quatrième bureau avec M. Robert et MM. Pierre Robert et Tranchant, ne sont pas élus.